

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 10 JUILLET 2017

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 10 juillet 2017 à 20 heures.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Luc Cauchon, conseiller*
M. Jean-Marc Tremblay, conseiller
M. Réal Asselin, conseiller
Mme Solange Lapointe, conseillère
M. Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Était également présente :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO. 11109-07-17**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DUMENT RÉ-SOLU QUE l'ordre du jour présenté soit adopté en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 juin 2017**
- 4. Appel d'offres et soumissions**
 - 4.1 Mandat à Publimage pour l'affichage de capsules éducatives et une enseigne au parc de la rue Donohue
 - 4.2 Demande de paiement # 1 Aurel Harvey & Fils – Travaux de réfection du Parc-Daniel
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Octroi d'aide financière
 - 5.2 Renouvellement de la couverture d'assurance collective au 1^{er} juillet 2017
 - 5.3 Salaire des étudiants
 - 5.4 Signature d'un bail avec le comptoir vestimentaire de Clermont
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
 - 7.1 Demande de dérogation mineure – 35 rue Dion
- 8. Sécurité incendie**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**
- 11. Comptes**
 - 11.1 Ratification des déboursés et salaires de juin 2017
 - 11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 30 juin 2017
- 12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. Levée de l'assemblée**

**3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAL
RÉSOLUTION NO. 11110-07-17**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 juin 2017, et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS

**4.1 MANDAT À PUBLIMAGE POUR L’AFFICHAGE DE CAPSULES ÉDUCATIVES ET POUR UNE ENSEIGNE DANS L’ESPACE PUBLIC DE LA RUE DONOHUE
RÉSOLUTION NO. 11111-07-17**

ATTENDU QUE la Ville de Clermont s'est adressée à la firme Publimage Inc. afin d'obtenir un prix pour la confection d'affiches sur lesquelles sont imprimées des capsules éducatives qui seront installées sur les billots de bois dans l'espace public de la rue Donohue;

ATTENDU QUE la firme Publimage Inc. procédera à la confection d'une affiche qui sera également installée dans l'espace public de la rue Donohue et qui soulignera la participation du Groupe Gilles Jean dans la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉSOLU de confier le mandat de réalisation de ces deux éléments à la compagnie Publimage Inc. au montant de 250 \$ pour l'affiche et 1 500 \$ pour les capsules éducatives (plus les taxes applicables) et portant le numéro de pièce P1-2017-07-10.

**4.2 DEMANDE DE PAIEMENT NO. 1 – AUREL HARVEY & FILS Inc. - TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE DU PARC-DANIEL
RÉSOLUTION NO. 11112-07-17**

ATTENDU QUE par sa résolution no. 11040-04-17 la Ville de Clermont octroyait le contrat de la réfection de la rue du Parc-Daniel à la compagnie Aurel Harvey & Fils Inc.;

ATTENDU l'avancement des travaux, monsieur Daniel Desmarteaux, ingénieur et directeur des travaux publics recommande de procéder à un paiement partiel;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉSOLU de procéder au versement de la demande de paiement no. 1 à la firme Aurel Harvey & Fils Inc. au montant de 598 032.69 \$ incluant les taxes applicables.

QUE la présente résolution soit adressée à Monsieur Bernard Harvey, Aurel Harvey & Fils Inc. 555 rue St-Étienne, La Malbaie, Québec G5A 1J3.

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 10 JUILLET 2017

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

5.1 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES

RÉSOLUTION NO. 11113-07-17

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont accorde les aides financières suivantes :

- Sclérose en Plaques de Charlevoix 100 \$
Aide financière (tournoi de golf 2017)

5.2 RENOUVELLEMENT DE LA COUVERTURE D'ASSURANCE COLLECTIVE AU 1^{er} JUILLET 2017

RÉSOLUTION NO. 11114-07-17

ATTENDU QUE la compagnie SSQ Vie a fait connaître ses conditions de renouvellement pour le contrat d'assurance-collective pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.

ATTENDU QUE M. Luc Dupont de la firme Samson Groupe-Conseil Inc. a procédé à l'analyse des taux de renouvellement présentés par SSQ Vie;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont accepte l'avenant à la police d'assurance collective du groupe 68320 avec la compagnie SSQ Vie conformément aux conditions de renouvellement confirmées par Mme Julie Bombardier, de la firme Samson Groupe-Conseil Inc. en date du 26 juin 2017 et portant le numéro de pièce P2-2017-07-10

QUE la présente résolution soit adressée à SSQ Groupe Financier, 1225 rue Saint-Charles Ouest, Bureau 200, Longueuil, Québec J4K 0B9 ainsi qu'à Mme Julie Bombardier, Samson Groupe-Conseil Inc., 275 Boul. des Braves, bureau 310, Terrebonne, Québec, J6W 3H6.

5.3 SALAIRE DES ÉTUDIANTS

RÉSOLUTION NO. 11115-07-17

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE le salaire des étudiants à l'emploi de la Ville de Clermont soit fixé à 12,50 \$ l'heure.

Ce salaire s'applique à tous les étudiants à l'emploi de la Ville de Clermont et ce rétroactivement au 19 juin 2017.

La présente résolution abroge la résolution no. 10587-06-15.

5.4 SIGNATURE D'UN BAIL AVEC LE COMPTOIR VESTIMENTAIRE DE CLERMONT

RÉSOLUTION NO. 11116-07-17

ATTENDU QUE la Ville de Clermont s'est portée acquéreur du bâtiment de l'Église de Clermont;

ATTENDU QU'en date de l'achat, le comptoir vestimentaire de Clermont était locataire de la Fabrique de Clermont, pour un espace situé au sous-sol de l'Église;

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 10 JUILLET 2017

ATTENDU QUE la Ville de Clermont et le comptoir vestimentaire se sont entendus pour le renouvellement du bail, pour une période fixe de 3 ans;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DUMENT RÉSOLU que monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon ou son suppléant ainsi que madame Brigitte Harvey, directrice générale ou le directeur général adjoint soient autorisés à signer un bail avec le Comptoir vestimentaire de Clermont pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020 et portant le numéro de pièce P3-2017-07-10.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 35 RUE DION RÉSOLUTION NO. 11117-07-17

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance à l'assemblée du 12 juin 2017 de la demande de dérogation mineure déposée le 1^{er} mai 2017 pour la propriété située au 35 rue Dion afin de réputer conforme la largeur maximale de l'allée d'accès de la résidence unifamiliale à 8,53 mètres alors que le deuxième alinéa de l'article 12.2.2.1 du Règlement de zonage n° VC-434-13 de la Ville de Clermont stipule qu'une allée d'accès unidirectionnelle pour automobiles doit avoir une largeur maximale de 6 mètres.

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation permettrait aux véhicules d'être en ligne droite avec la rue;

CONSIDÉRANT QUE beaucoup de propriétaires ont des espaces de stationnement semblables, c'est-à-dire plus large sur le terrain que l'ouverture à la rue qui est de 6 mètres maximum;

CONSIDÉRANT QU'une largeur de près de 9 mètres pour une entrée résidentielle créerait un précédent;

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution no. 2017-06-455 le comité consultatif d'urbanisme recommandait au Conseil municipal le refus de la demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de discussions et de vérifications additionnelles, il a été convenu que la pente et l'angle de la rue Dion en direction sud-ouest ainsi que la présence d'une piste cyclable rendait dangereuse la sortie de cet endroit, principalement pour les cyclistes;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal pourrait modifier la demande de dérogation afin de limiter la largeur totale à 6,6096 mètres (au lieu de 6 mètres);

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE DUCHESNE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DUMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte que l'entrée d'accès du 35 rue Dion soit agrandie de 0,6096 mètres (2 pieds) pour une largeur totale de 6,6096 mètres.

QUE la présente résolution soit adressée à M. Julien Lavoie, inspecteur municipal.

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

11. COMPTES

**11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES DE JUIN 2017
RÉSOLUTION NO. 11118-07-17**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires de juin 2017;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DUMENT RÉSOLU de ratifier les déboursés de juin 2017 au montant 290 571,95 \$ ainsi que le versement des salaires de juin 2017 au montant de 74 954,50 \$ et portant le numéro de pièce P4-2017-07-10.

**11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 30-06-2017
RÉSOLUTION NO. 11119-07-17**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer de juin 2016;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DUMENT RÉSOLU QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de juin 2017 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 118 980.35 \$ certificat de crédit disponible portant le numéro 2017-07-2334 et portant le numéro de pièce P4-2017-07-10.

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense décrite par la présente résolution est projetée par le conseil.

Certificat de crédit no. 2017-07-2334

Directrice générale et secrétaire-trésorière

12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

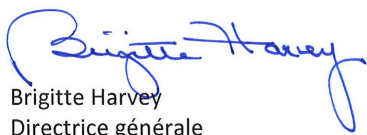
RÉSOLUTION NO. 11120-07-17

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE l'assemblée soit levée à 20 h 10.

Jean-Pierre Gagnon
Maire

Brigitte Harvey
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE


Brigitte Harvey
Directrice générale